
SOCIETE

Approche managériale p. 2

Communauté

● S01 - Pourcentage des opérations qui ont fait l'objet d'un engagement envers les communautés locales, d'évaluations d'impacts et de programmes de développement p. 3

Corruption

① S02 - Pourcentage et nombre total de domaines d'activité stratégique soumis à des analyses de risques en matière de corruption p. 6

● S03 - Pourcentage de salariés formés aux politiques et procédures anti-corruption de l'organisation p. 6

● S04 - Mesures prises en réponse à des incidents de corruption p. 7

Politiques publiques

● S05 - Affichage politique, participation à la formulation des politiques publiques et lobbying p. 7

● S06 - Total des contributions versées en nature et en espèces aux partis politiques, hommes politiques et institutions connexes, par pays p. 8

● S07 - Nombre total d'actions en justice pour comportement anti-concurrentiel, infractions aux lois anti-trust et pratiques monopolistiques; résultats de ces actions p. 8

● S08 - Montant des amendes significatives et nombre total de sanctions non financières pour non-respect des lois et des réglementations p. 8

○ non répondu ① partiel ● complet

Approche managériale

Les engagements sociétaux de L'Oréal sont décrits dans L'Esprit L'Oréal qui figure en première page de la Charte Éthique de L'Oréal disponible sur le site www.loreal.com.

Dans le paragraphe « Comme Entreprise », il est décrit les engagements en matière de respect des lois et de lutte contre la corruption. Dans le paragraphe « Comme Entreprise Citoyenne Responsable », il est décrit les engagements concernant les communautés où L'Oréal est présent.

La lutte contre la corruption

L'Oréal est adhérent depuis 2003 du Pacte Mondial des Nations Unies et soutient la lutte contre la corruption, respecte la Convention des Nations Unies du 31 octobre 2003 contre la corruption et s'engage à appliquer la législation en vigueur, notamment les lois anti-corruption.

Cet engagement est soutenu au plus haut niveau de l'entreprise par le Président-Directeur Général de L'Oréal qui chaque année renouvelle l'engagement de L'Oréal à l'égard du Pacte Mondial des Nations Unies.

L'Oréal est membre de la Commission Anti-corruption de la Chambre du Commerce Internationale.

La Charte Éthique de L'Oréal énonce publiquement une politique de tolérance zéro en matière de corruption. Elle s'applique à tous les collaborateurs et aborde des thèmes tels que la corruption et les « paiements de facilitation », les conflits d'intérêts, les cadeaux et les invitations. Ce document est traduit en 35 langues et chaque Collaborateur reçoit un exemplaire.

La politique anti-corruption énoncée dans la Charte Éthique s'applique à tous les collaborateurs, mandataires sociaux et membres des Comités Exécutifs et de Direction du Groupe et de ses filiales dans le monde.

D'autres politiques comme « Nos Achats Au Quotidien », guide pratique et éthique dont l'objectif est de régir les relations avec les fournisseurs et tous les collaborateurs impliqués dans des décisions d'achat, traitent également de ces questions. Ce document est traduit aujourd'hui dans 12 langues.

Les Patrons de Pays sont responsables de la mise en œuvre de la politique de lutte contre la corruption de L'Oréal. Le Directeur Général de l'Éthique rencontre chaque nouveau Patron de Pays systématiquement afin de le sensibiliser aux questions de corruption.

Le réseau des Correspondants Éthiques, dont le rôle est notamment d'aider les Patrons de Pays à assurer le respect de la Charte Éthique, continue de s'étoffer et permet aux collaborateurs de 58 Pays de disposer d'un interlocuteur de proximité. Les Correspondants Éthiques suivent chaque année une formation spécifique.

La Direction Juridique du Groupe et les conseils juridiques internes et externes locaux aident les entités de L'Oréal à se tenir au courant des évolutions des lois anti-corruption.

Les collaborateurs disposent d'un site intranet dédié qui apporte des informations complémentaires sur l'éthique. Les collaborateurs sont notamment sensibilisés lors d'une journée annuelle sur l'éthique : Ethics Day. Dans le cadre de cette journée en 2012, chaque Patron de Pays a pu échanger avec ses collaborateurs sur l'éthique. Environ 22000 collaborateurs ont participé à ce dialogue et plus de 2600 questions ont été posés au niveau mondial.

L'engagement de L'Oréal est étayé par des procédures de Ressources Humaines. Ainsi la compétence « Obtient des résultats avec intégrité » est désormais incluse dans le système d'évaluation annuelle de tous les collaborateurs.

Le dialogue avec les parties prenantes

L'Oréal attache une importance cruciale au dialogue avec ses parties prenantes. Ce dialogue donne l'occasion de présenter les réalisations et la stratégie de L'Oréal en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale mais il est aussi l'opportunité de les confronter aux attentes des parties prenantes et ce, dans un souci constant d'amélioration.

L'importance et le traitement des enjeux liés à la responsabilité sociale de l'entreprise diffèrent d'un pays à l'autre ; c'est pour cette raison que L'Oréal a mis en place des forums avec ses parties prenantes dans le monde entier afin de promouvoir un dialogue à l'échelle locale tant sur les enjeux locaux que globaux.

Depuis 2011, ont ainsi été organisés des forums au Brésil, en Chine, aux USA, au Royaume uni, en Inde et en Afrique du Sud. Pendant cette période, 527 organisations ont été contactées et 163 ont participé à un forum. Le forum organisé à Johannesburg en novembre 2012 a par exemple réuni 29 organisations locales et internationales traitant des enjeux environnementaux, de l'accès à l'éducation aux communautés les plus démunies, des enjeux sociaux au sens large, du social business ou encore de la protection des animaux.

Suite à ces forums, des actions locales sont encouragées et mises en place, notamment en organisant des réunions de travail au cours desquelles les ONG sont invitées à intervenir comme experts ou conseils dans des domaines tels que l'approvisionnement responsable des matières premières ou la gestion des déchets.

Chaque forum avec les parties prenantes externes est suivi d'un forum interne durant lequel la stratégie globale mais aussi les actions locales en matière de responsabilité sociale de l'entreprise sont présentées aux collaborateurs afin de les sensibiliser et de nourrir le dialogue.

Communautés

S01

POURCENTAGE DES OPÉRATIONS QUI ONT FAIT L'OBJET D'UN ENGAGEMENT ENVERS LES COMMUNAUTÉS LOCALES, D'ÉVALUATIONS D'IMPACTS ET DE PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT

Matières premières et communautés

L'Oréal mène des programmes sur les conditions d'approvisionnement en matières premières et leur impact sur les communautés. Par exemple, depuis 2007, le Groupe a mis en place le programme «sustainable sourcing of Argan» au Maroc.

↳ Pour plus d'informations concernant le programme Argan, consultez l'article «Au sommet COP11, la biodiversité à l'honneur», page 13 du Rapport Développement Durable 2012

Avec l'aide d'une ONG (dont l'une des premières missions a consisté à coordonner un comité de parties prenantes locales pour la validation des plans d'actions), le Groupe a précisément évalué l'impact économique et social des activités liées à la production de leurs matières premières sur les communautés locales (mesure de l'amélioration des revenus, fréquence d'accès au soin, taux d'alphabétisation, etc.).

En complément de ce type d'actions menées localement, L'Oréal évalue régulièrement les matières premières de son portefeuille, y compris sur les questions liées à l'impact des activités de sourcing sur les communautés (enjeu particulièrement important pour les matières premières renouvelables). En 2011, 80 % des matières premières potentiellement sensibles sur les questions d'équité ou d'accès aux ressources naturelles ont ainsi fait l'objet d'une étude fine de traçabilité et de connaissance des filières grâce au référentiel de mesure d'impact du Groupe: le «Raw Material Sustainability Assessment Tool» déployé auprès des fournisseurs du Groupe.

Sur la base de ces résultats, et fort des premières expériences de terrain, L'Oréal va continuer à déployer des programmes de sourcing responsable, optimisant l'impact social, économique et environnemental sur les communautés présentes sur les territoires d'origine des matières premières (ex: Karité - projet Solidarity Sourcing 2012, détails ci-dessous).

Les achats solidaires

Partout L'Oréal achète des biens et services: matières premières, emballages, matériel de promotion, PLV, immobilier, voyages, informatique, articles de conditionnement, etc. Par son programme «L'Oréal Buy & Care», le Groupe s'attache depuis plusieurs années à rendre ses achats responsables, à créer avec ses fournisseurs des relations durables basées sur le respect de l'environnement, le développement social et le progrès économique.

L'Oréal a voulu aller plus loin. Parce que la puissance d'achat d'une entreprise est un vecteur de développement économique et d'impact sociétal, L'Oréal a décidé de faire de ses achats un moyen original pour promouvoir l'inclusion sociale. Le Groupe a ainsi créé mi-2010 un programme mondial d'achats solidaires: le «Solidarity Sourcing». Sa vocation est d'aider des personnes issues de communautés économiquement vulnérables à trouver un accès pérenne au travail et au revenu.

Plusieurs initiatives avaient déjà été développées dans le Groupe, en particulier les programmes de Community Trade de The Body Shop. Avec le Solidarity Sourcing, Le Groupe L'Oréal souhaite généraliser cette philosophie en ouvrant l'ensemble de son processus d'achat à de nouvelles catégories de fournisseurs qui créent de l'emploi dans des communautés fragilisées. L'objectif est de construire avec ces fournisseurs des partenariats commerciaux équitables, durables et créateurs de valeur économique et sociétale.

Cinq communautés de fournisseurs sont concernées par le programme : les entreprises œuvrant pour l'inclusion des personnes handicapées, les entreprises d'insertion sociale, les TPE qui ont un accès complexe aux grands donneurs d'ordre, les entreprises détenues par des minorités et les producteurs pratiquant le commerce équitable.

Résultats 2012 du programme Solidarity Sourcing

2012 a été une année charnière avec la formation des acheteurs partout dans le monde, la construction de guides pratiques sur les rôles de chacun, le déploiement des outils de mesure et de pilotage, et la capitalisation des projets engagés.

Ce retour d'expérience a conduit le Groupe à garder pour l'instant des indicateurs chiffrés sur les montants d'achats et le nombre de bénéficiaires qui sont la raison d'être du Solidarity Sourcing. C'est pourquoi, L'Oréal a cessé de piloter par le nombre d'initiatives. Par ailleurs pour plus de lisibilité une distinction est faite entre le périmètre du programme Solidarity Sourcing et celui du Community Fair Trade de The Body Shop.

Ainsi, en 2012, la démarche du Solidarity Sourcing (hors achats The Body Shop) a représenté une valeur d'achats de 30 millions d'euros, soit un accès à l'emploi pour 15 000 personnes. De très nombreux projets ont été identifiés en 2012, mais leur concrétisation nécessitant du temps, notamment dans un souci de pérennité des initiatives sélectionnées, leurs résultats ne sont pas toujours visibles dans les réalisations de l'année. Des partenariats d'achats solidaires sont maintenant mis en place avec l'ensemble des cinq communautés de fournisseurs cibles. A ce jour, on observe une forte prépondérance (en valeur et en nombre de bénéficiaires) des projets stratégiques de commerce équitable en Afrique pour l'approvisionnement en matières premières naturelles.

En 2012, les auditeurs internes de la Direction Générale de l'Administration et des Finances ont commencé à auditer certains projets, comme en Chine et en Suisse. Les résultats des audits permettent d'enclencher des améliorations tant pour le projet lui-même que pour la démarche en générale.

Enfin, les fournisseurs actuels sont également intégrés à la démarche et encouragés à déployer ce programme parmi leurs propres fournisseurs. De cette façon, une partie au moins de leurs activités pourra être sous-traitée sous forme d'achats solidaires afin de démultiplier encore l'impact de ce programme. Le « cascading » peut ainsi permettre de toucher l'ensemble de la chaîne logistique du Groupe. Lors de la convention mondiale des fournisseurs, le 14 juin 2012 à Paris, L'Oréal a ainsi réuni ses 100 fournisseurs stratégiques afin de les mobiliser pour déployer une politique similaire dans leur propre organisation.

L'approvisionnement responsable en Matières Premières renouvelables est également reconnu comme un puissant levier d'inclusion sociale par le Groupe L'Oréal.

L'huile d'argan : au Maroc depuis 2011, pour les achats d'huile d'argan, ce sont 6 coopératives féminines qui sont soutenues par le Groupe L'Oréal et près de 300 femmes dont les conditions de travail, la rémunération ou l'accès aux soins et à l'éducation ont été améliorés.

Le karité : le karité entre dans la composition de près de 1 200 produits de soin, d'hygiène et de maquillage de L'Oréal. Il figure aujourd'hui dans le top 10 de ses matières premières végétales et ses volumes d'achats ne cessent de croître. Pour cette matière première emblématique, L'Oréal a choisi de mettre en place un approvisionnement durable avec les communautés locales.

Ce programme a été mis en place au Burkina Faso, l'un des pays d'Afrique Occidentale les plus naturellement dotés en arbre à karité et où les populations sont parmi les plus fragiles au monde, en particulier les femmes en milieu rural. Son objectif est triple : apporter un revenu équitable et sans intermédiaire aux femmes collectrices ; créer localement de la valeur, grâce à des formations ; et avoir un impact favorable sur l'environnement, en préservant les arbres à karité.

Projet phare de la démarche « Solidarity Sourcing » menée par L'Oréal, il a été développé avec deux fournisseurs complémentaires : la société suédoise Aarhus Karlshamn (AAK), leader mondial du karité, et la société française Olvea, spécialisée dans la production et le conditionnement d'huiles et de beurres végétaux. Avec cette dernière, le programme comprend également une unité de transformation sur place, près de Bobo-Dioulasso. En 2012, 55 % de l'approvisionnement en karité de L'Oréal étaient issus de cette filière 100 % solidaire et 13 000 femmes, réunies en organisations de productrices, ont pu bénéficier du programme.

↳ Pour plus d'informations concernant le Solidarity Sourcing, consultez l'article consacré au programme, page 36 du Rapport Développement Durable 2012.

Le programme Community Fair Trade de The Body Shop

2012 a marqué les 25 ans du programme de commerce équitable communautaire de The Body Shop. En cette année anniversaire, la marque a travaillé directement avec 25 fournisseurs et leurs 25000 employés pour un approvisionnement garantissant qualité et traçabilité des ingrédients, gifts et accessoires venus du monde entier. Ce programme impacte positivement plus de 300000 personnes dans la communauté élargie des fournisseurs et apporte des bénéfices simples mais qui changent la vie tels que de l'eau potable propre, du matériel éducatif, des infrastructures médicales et des revenus équitables.

Le programme Community Fair Trade est régi par les principes énoncés dans la charte «Community Fair Trade Charter» (disponible à l'adresse <http://thebodyshop.com/content/pdf/cft-charter.pdf>). Ces principes définissent la façon dont les fournisseurs sont sélectionnés, leurs engagements pour The Body Shop et les avantages qu'ils reçoivent en retour. Ce programme est certifié par l'IMO (Institute for Market Ecology). L'impact sur les fournisseurs et leurs communautés élargies est évalué de façon annuelle au travers d'auto-évaluations réalisées par les fournisseurs, de façon bi-annuelle par des visites d'évaluation sur place et de façon tri-annuelle par des audits réalisés par IMO et qui sont soutenus par des évaluations d'impacts plus poussées si cela est nécessaire.

L'engagement de The Body Shop envers la Communauté du Commerce Equitable n'a cessé de croître : plus de 90 % de ses produits contiennent des ingrédients issus du commerce équitable, en hausse de 85 % en 2011. Depuis l'acquisition en 2006 par L'Oréal, The Body Shop a travaillé en étroite collaboration avec d'autres marques du Groupe en les associant en 2012 à la communauté de fournisseurs d'huile de soja, d'huile de babassu, en plus d'autres ingrédients issus commerce équitables déjà utilisés dans leurs produits tels que l'aloë vera, l'olive, le sésame et le sucre.

The Body Shop, membre fondateur de l'Ethical Trading Initiative

The Body Shop est l'un des membres fondateurs de l'ETI (Ethical Trading Initiative), une alliance de compagnies, d'ONG et de syndicats qui collaborent pour améliorer les conditions de travail des personnes pauvres et vulnérables à travers le monde.

A travers son adhésion à l'ETI, The Body Shop a développé son Programme de Commerce Ethique qui demande à ce que toute sa chaîne d'approvisionnement s'engage à travailler dans le cadre de son Code de Conduite Fournisseur. En engageant ainsi ses fournisseurs dans le programme, The Body Shop mesure les conditions de travail dans les usines et cherche activement des pistes d'amélioration durables. C'est ainsi qu'au moyen de formations dans les usines, de conférences avec les fournisseurs, d'experts terrain qui adressent des problématiques spécifiques, The Body Shop continue d'être reconnu par l'ETI comme l'un de ses membres les plus actifs.

Le programme couvre l'ensemble des produits vendus dans son réseau de magasins à travers le monde. En 2012, le périmètre s'est étendu également aux éléments de magasin y compris les revêtements de sol et l'éclairage, les uniformes du personnel et tout le matériel d'impression et de PLV.

Le programme de Commerce Ethique fait partie de la responsabilité de chaque collaborateur de The Body Shop et les équipes sont régulièrement formées aux différents process et aux conséquences que leurs pratiques d'achat peuvent avoir sur les conditions de travail dans la supply chain.

↳ Pour plus d'informations concernant le Commerce Ethique, consultez le site <http://www.ethicaltrade.org/>

Une journée mondiale annuelle de solidarité à travers le monde : le CITIZEN DAY

Né en 2009, à l'occasion du centenaire de L'Oréal, le Citizen DAY est la journée annuelle que l'ensemble des collaborateurs L'Oréal à travers le monde peuvent consacrer à des actions de volontariat auprès d'associations, sur des projets d'utilité publique et de soutien aux communautés qui les entourent, tout en restant rémunérés ce jour-là par l'entreprise. Le Citizen Day permet au Groupe L'Oréal d'associer l'ensemble de ses équipes à ses engagements en matière de citoyenneté, convaincu de la capacité de chacun à jouer un rôle, et de l'impact collectif de l'action menée ensemble. Un choix très large d'actions sociales ou environnementales menées avec des centaines d'associations partenaires à travers le monde, ou élaborées avec les municipalités et collectivités locales proches des sites du Groupe est proposé aux équipes. Au programme : nettoyer des plages, ramasser des déchets, rénover des écoles, donner son sang, visiter orphelinats et maisons de retraites, aller à la rencontre de personnes seules ou en situation de fragilité et de multiples initiatives encore. En 2011, 15600 collaborateurs ont participé à cette journée, dans 58 pays à travers le monde avec une participation en France de 2684 collaborateurs. Devenu un véritable rendez-vous interne fédérateur et porteur de sens pour les collaborateurs, c'est plus de 20100 personnes qui ont participé en 2012, dans plus de 60 pays. Avec près de 300 actions auprès de 150 associations, en France, c'est presque 4000 collaborateurs qui étaient mobilisés ce jour-là, soit quasiment le double de 2011.

S02

POURCENTAGE ET NOMBRE TOTAL DE DOMAINES D'ACTIVITÉ STRATÉGIQUE SOUMIS À DES ANALYSES DE RISQUES EN MATIÈRE DE CORRUPTION

Le risque corruption est intégré dans l'évaluation des risques au niveau du Groupe : un outil permet aux Patrons de Pays d'évaluer les risques éthiques éventuels (y compris la corruption) au niveau local et de prendre les mesures nécessaires pour y remédier.

Le dispositif de Contrôle Interne du Groupe prévoit des procédures de contrôle des activités opérationnelles et notamment en matière de séparation des tâches.

Les équipes d'Audit Interne de L'Oréal sont particulièrement vigilantes à cet égard. Les risques de corruption font l'objet d'un examen systématique lors des missions d'audit, par le biais d'entretiens individuels portant sur l'Éthique.

Ces entretiens comportent des questions dédiées à la corruption et sont menés indépendamment avec le Patron de Pays et le Responsable Administratif et Financier. Ils font l'objet d'un compte rendu individuel revu et signé par ces derniers. 137 entretiens ont ainsi été menés depuis 2009.

Dans le cadre des vérifications juridiques effectuées préalablement à des projets d'acquisitions, la Direction Juridique du Groupe intègre un « questionnaire éthique » établi par la Direction Générale de l'Éthique. Les réponses à ce questionnaire sont destinées à identifier, dans le dispositif de contrôle interne existant au sein de la cible, la prise en compte notamment de la prévention du risque de corruption.

Un système de reporting annuel permet un suivi de la mise en œuvre de la démarche éthique. Chaque Pays reçoit un rapport lui permettant de voir où il se situe vis-à-vis des autres entités en matière de mise en œuvre et suivi des thématiques éthiques, y compris en matière de lutte contre la corruption.

S03

POURCENTAGE DE SALARIÉS FORMÉS AUX POLITIQUES ET PROCÉDURES ANTI-CORRUPTION DE L'ORGANISATION

Les formations sur l'Éthique traitent notamment de la corruption et les « paiements de facilitation », les cadeaux et invitations et les conflits d'intérêts.

Au niveau Corporate, la Direction Générale de l'Éthique a délivré 21 formations à 529 Collaborateurs, soit 1 190 heures de formation.

Un module sur l'éthique est intégré au programme d'intégration « Discovery » destiné à l'ensemble des nouveaux collaborateurs.

Par ailleurs, en 2012, 69 % des entités ont communiqué au niveau local sur ces sujets et 60 % ont intégré ces sujets dans leurs formations locales.

Enfin, tous les nouveaux Collaborateurs reçoivent un exemplaire de la Charte Éthique. La Charte Éthique est disponible en 35 langues (43 versions) ainsi qu'en français, en anglais et en Braille. La Charte Éthique est disponible sur le site www.loreal.com.

MESURES PRISES EN RÉPONSE À DES INCIDENTS DE CORRUPTION

Dans le cadre de la démarche « Parlons-en ensemble » de L'Oréal, les collaborateurs sont encouragés à faire part de leurs préoccupations et un site Internet dédié et sécurisé leur permet de poser leurs questions ou de soumettre leurs préoccupations directement au Directeur Général de l'Éthique. Toute préoccupation exprimée de bonne foi est examinée en détail et les mesures appropriées sont prises le cas échéant.

Le Directeur Général de l'Éthique dispose d'un budget et d'une équipe dédiée, a accès à toutes les informations et documents concernant l'activité du Groupe et peut s'appuyer sur toutes les équipes et ressources du Groupe pour mener à bien sa mission.

L'Oréal souhaite partager son engagement en matière de lutte contre la corruption avec ses partenaires commerciaux et le respect de la loi fait partie des Conditions Générales d'Achat du Groupe.

L'Oréal se réserve le droit de cesser toutes relations avec des partenaires commerciaux qui ne respecteraient pas les lois anti-corruption.

En 2012, il a été décidé de ne pas travailler avec 2 fournisseurs suite à des allégations de tentative de corruption des auditeurs externes responsables des audits sociaux.

Politiques publiques

AFFICHAGE POLITIQUE, PARTICIPATION À LA FORMULATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET LOBBYING

L'Oréal, en tant que leader dans l'industrie cosmétique, considère comme son devoir d'être proactif et de participer au dialogue accompagnant l'élaboration des réglementations locales dans les pays dans lequel il est implanté. C'est pourquoi le Groupe est engagé au sein de Cosmetics Europe (ex Colipa), son association professionnelle de référence quasi-systématiquement sollicitée en tant que porte-parole vis-à-vis des parties prenantes, mais aussi au sein de différentes associations professionnelles telles que PCPC (Personal Care Products Council), l'association américaine de l'industrie cosmétique, Japan Cosmetics Industry Association (JCIA), CAFFCI-China Association of Fragrance Flavour and Cosmetic Industries, ISTMA - Indian Soap and Toiletries Mfrs Association, PERKOSMI (Persatuan Kosmetika Indonesia), Korea Cosmetic Association, The Cosmetic & Perfumery Association of Hong Kong, Taipei Cosmetic Industry Association et Vietnam Oil, Aromatherapy & Cosmetics Association en Asie, ou CASIC et CONARS (sur les aspects autorégulation et publicité responsable) en Amérique du Sud.

Ce sont les directeurs des affaires publiques de L'Oréal qui, chacun dans leur zone géographique, sont en charge de ces contacts, accompagnés dans les groupes de travail par des experts scientifiques et réglementaires des sujets abordés.

L'Oréal est soumis aux lois qui s'imposent à toutes les entreprises et adopte une attitude irréprochable. L'Oréal demande à ses filiales de respecter les réglementations des pays dans lesquels l'entreprise intervient. Membre actif des associations professionnelles dans les pays où son industrie est représentée, L'Oréal participe au dialogue permanent avec les autorités nationales ou régionales en charge de la réglementation spécifique des produits de son secteur industriel afin de prévenir ou d'accompagner les risques éventuels liés à des changements de réglementation.

A titre d'exemple, les experts de L'OREAL participent activement, via Cosmetics Europe, à la refonte de l'Ecolabel Européen sur les shampoings et autres produits rincés. L'Oréal est également un acteur majeur dans l'élaboration et les évolutions du référentiel Shampoing, guide méthodologique pour l'analyse de cycle de vie d'un shampoing, dans le cadre du projet français de loi Grenelle 2 visant à promouvoir une information environnementale sur des produits de consommation. De plus, L'Oréal en tant que membre d'EUROPEN est également très actif sur les sujets qui traitent de packaging et d'environnement.

Dans le cadre de REACH, L'Oréal prend un rôle actif dans le processus pour les substances fabriquées ou importées par ses entités légales européennes concernées.

La réglementation européenne REACH (enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques) entrée en vigueur en juin 2007 vise à renforcer la sécurité humaine et environnementale des produits chimiques en imposant à toute société utilisatrice de justifier de la mise en œuvre de mesures appropriées de gestion des risques. Dans le cadre associatif national et européen, L'Oréal contribue à l'analyse et à l'élaboration de guides pratiques de mise en place de cette réglementation.

Enfin, L'Oréal est soumis en Europe à la 7^e modification de la Directive Cosmétique européenne relative aux tests des ingrédients sur animaux. Un plan d'action au sein de L'Oréal a été élaboré pour faire évoluer la conception et les modes d'évaluation de la sécurité des matières premières. Ce plan fait l'objet d'une mise en œuvre accélérée.

S06

TOTAL DES CONTRIBUTIONS VERSÉES EN NATURE ET EN ESPÈCES AUX PARTIS POLITIQUES, HOMMES POLITIQUES ET INSTITUTIONS CONNEXES, PAR PAYS

L'Oréal ne verse aucune contribution aux partis politiques, hommes politiques et institutions connexes.

Comportement anti-concurrentiel

S07

NOMBRE TOTAL D' ACTIONS EN JUSTICE POUR COMPORTEMENT ANTI-CONCURRENTIEL, INFRACTIONS AUX LOIS ANTI-TRUST ET PRATIQUES MONOPOLISTIQUES; RÉSULTATS DE CES ACTIONS

S08

MONTANT DES AMENDES SIGNIFICATIVES ET NOMBRE TOTAL DE SANCTIONS NON FINANCIÈRES POUR NON-RESPECT DES LOIS ET DES RÉGLEMENTATIONS

RÉPONSE À SO7 ET SO8

Dans le cadre normal de ses activités, le Groupe est impliqué dans des actions judiciaires et est soumis à des contrôles fiscaux, douaniers et administratifs. Il fait également l'objet de procédures initiées par les autorités nationales de la concurrence, notamment dans des pays européens.

↳ Pour plus d'informations sur les provisions, consultez la note 22 « Provisions pour risques et charges », dans les Annexes aux comptes consolidés en page 137 du Document de Référence.

Afin de mieux prévenir ce risque, la Direction Juridique du Groupe a mis en place une formation sur le droit de la concurrence pour les collaborateurs concernés. Elle a aussi diffusé en 2011 un guide éthique et juridique sur les conditions d'exercice d'une concurrence loyale, dénommé « La concurrence au quotidien ».

Une provision est constituée dans les comptes sociaux et consolidée chaque fois que le Groupe a une obligation vis-à-vis d'un tiers et devra faire face à une sortie de ressources probable dont le coût peut être estimé de manière fiable.

Le Groupe considère qu'il n'existe pas à ce jour de fait exceptionnel ni de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage risquant d'affecter ou ayant récemment affecté significativement et avec une probabilité sérieuse la situation financière, le patrimoine ou l'activité de la Société et du Groupe L'Oréal.

	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Provisions pour risques et charges non courantes	181,7	226,1	181,3
Autres provisions non courantes ⁽¹⁾	181,7	226,1	181,3
Provisions pour risques et charges courantes	552,3	500,7	536,9
Provisions pour restructurations	129,4	93,6	90,6
Provisions pour retour de produits	226,3	219,2	209,4
Autres provisions courantes ^{(1) (2)}	196,6	187,9	236,9
TOTAL	734,0	726,8	718,2

⁽¹⁾Cette rubrique comprend notamment des provisions destinées à faire face à des risques et litiges de nature fiscale, des risques industriels, environnementaux et commerciaux liés à l'exploitation (ruptures de contrats), des coûts liés au personnel, ainsi que les risques liés aux enquêtes des autorités de contrôle de la concurrence.

⁽²⁾Les autorités nationales de la concurrence de plusieurs pays d'Europe ont initié des enquêtes visant notamment le secteur des cosmétiques.

Nos filiales en Europe ont reçu des notifications de griefs, en Allemagne, en Belgique, en Espagne, en Italie, aux Pays-Bas et en Suisse.

En 2011, les enquêtes ou sanctions financières engagées envers nos filiales aux Pays-Bas et en Suisse ont été abandonnées. En ce qui concerne l'Espagne, l'amende a été notifiée et contestée en appel et reste provisionnée; pour l'Italie, l'amende a été payée afin d'éviter d'encourir des pénalités de retard. La décision d'appel rendue en mars 2012 a réduit l'amende de 25 % mais la procédure est toujours en cours devant le Conseil d'Etat. Les procédures en Allemagne, initiées en 2007 et en 2008 respectivement, sont toujours en cours.

En France, la Cour d'appel de Paris, saisie sur renvoi après Cassation, a confirmé le 26 janvier 2012 la décision du Conseil de la Concurrence du 13 mars 2006 dans le dossier d'enquête à l'encontre de 13 fournisseurs et 3 distributeurs dans le secteur des parfums et cosmétiques de luxe entre 1997 et 1999. Cet arrêt de la Cour d'appel a fait l'objet d'un pourvoi en cassation. Les sanctions financières prononcées à l'encontre de L'Oréal étaient déjà provisionnées et ont été payées.

Par ailleurs, quelques autres demandes d'information et enquêtes ont été faites en Europe mais aucune notification de griefs n'a été reçue au 31 décembre 2012.

La provision a été ajustée en conséquence et s'élève au 31 décembre 2012 à 45,0 millions d'euros contre 35,1 millions d'euros au 31 décembre 2011.